

Présentation synthétique du compte administratif 2018 CCAS de Vélizy-Villacoublay

VUE GÉNÉRALE

Le compte administratif du CCAS pour l'année 2018 dégage les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2018 (A)	860 304,04 €	21 994,60€	882 298,64 €
Recettes 2018 (B)	936 734,60 €	14 608,10 €	951 342,70 €
Résultat de l'exercice 2018 (C) = (B) – (A)	76 430,56 €	-7 386,50€	69 044,06 €
Report de l'exercice 2017 (D)	13 472,91 €	25 442,16€	38 915,07 €
Résultat cumulé de l'exercice 2018 (E) = (C) + (D)	89 903,47 €	18 055,66€	107 959,13 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €

EN FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses de fonctionnement ont été les suivantes :

- Charges de personnel, remboursées à la Ville : 417 343,63 €
- Charges générales : 299 925,99 €, dont :
 - 198 332,78 € au titre de la téléassistance, du portage de repas, du voyage ANCV et des actions collectives
 - 77 282,38 € remboursés à la Ville au titre des frais de fonctionnement
 - 17 716€ au titre des conventions de service passées avec Soliha, Nouvelles voies et prestations diverses
- Autres charges de gestion courante : 132 870,02 €, dont :
 - Secours aux personnes et secours d'urgence : 109 933,02 €
 - Subventions aux associations : 22 550 €

L'année 2018 se caractérise par des dépenses :

- de personnel, en augmentation du fait d'un remplacement de congé maternité, des effets de la législation en vigueur et du glissement vieillesse technicité.
- d'aides financières, plus faibles que prévues suite à une diminution du nombre de demandes d'aides sur l'année, soit moins 20%, et au transfert du revenu social vélizien vers l'allocation temporaire de solidarité vélizienne.
- de portage de repas, minorées par une renégociation des tarifs avec le prestataire, alors même que le nombre de repas distribués est passé de 23 289 en 2017 à 26 735 en 2018.

Les principales recettes de fonctionnement ont été les suivantes :

- Subvention de la Ville : 745 000 €
- Excédent de fonctionnement 2017 reporté : 13 472,91 €
- Produits des services : 171 030,12 €

L'année 2018 est marquée par une forte augmentation des recettes des prestations de service, + 34 000€ par rapport à 2017, liée principalement à l'augmentation du nombre de repas portés au domicile des Véliziens âgés ou handicapés. Pour mémoire, les tarifs des repas facturés par le CCAS restent très inférieurs à ceux facturés par le prestataire, même après la renégociation tarifaire.

La subvention municipale avait été augmenté de 27 000€, par rapport à 2017, en prévision de l'augmentation des dépenses liées au portage de repas. La renégociation des tarifs a très fortement limité cette hausse prévisionnelle des dépenses de portage de repas.

Résultat de clôture de l'exercice 2018 :

En conséquence, le résultat de fonctionnement est fortement excédentaire en 2018, de 89 903,47€.

EN INVESTISSEMENT

Les principales recettes d'investissement en 2018 ont été les suivantes :

- En excédent d'investissement reporté : 25 442,16€
- 10 056,40 € en recettes d'amortissement

Une seule dépense d'ordre en 2018 :

- La reprise de 20 000€ d'excédent d'investissement en fonctionnement

Résultat de clôture de l'exercice 2018 :

Le résultat de clôture de l'exercice 2018 en investissement est de 18 055,66€.